



RDC
les limites
de l'observation
électorale

climat
Taxer le secteur
aérien ?

multi-culture
Et Cesária inventa
le Cap-Vert...

dossier

Le Vietnam ou le développement à marche forcée

02

sommaire

dlm

demain le monde

n° 12 – mars/avril 2012

Directeur de rédaction

Arnaud Zacharie

Rédaction

Frédéric Lévéque

Graphisme

Dominique Hambye, Élise Debouny

Impression

Kliemo – Eupen

Imprimé à 6.300 exemplaires
sur papier recyclé

Photo de couverture

Nettoyage d'un champs de riz dans
la province de Hoa Binh.

© Tineke D'haese / Oxfam Solidarité.

dlm est le supplément

« développement » du magazine
Imagine demain le monde.

Pour le recevoir, abonnez-vous !

www.imagine-magazine.com

www.cncd.be/dlm

Contact

dlm@cncd.be – 02 250 12 51

CNCD 11.11.11
UN COMBAT DE PLEINS DROITS

FB FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

AVEC LE SUPPORT DE
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT

.be

03

édito

L'Histoire n'est pas finie

par Arnaud Zacharie

04

actu

Un double visage politique, une même Amérique centrale

par Bernard Duterme

07

petites histoires de gros sous

La faim, un produit rentable

par Antonio Gambini

08

actu

Taxe sur le secteur aérien : mayday mayday

par Véronique Rigot

10

regard sur le monde

La juteuse manne financière des migrants

par Thibaut Monnier

12

dossier

Le Vietnam ou le développement à marche forcée

un dossier de Nicolas Van Nuffel

16

projet 11.11.11

Semences du terroir contre semences du marché

par Nicolas Van Nuffel

18

multi-culture

Et Cesária inventa le Cap-Vert...

entretien avec Teofilo Chantre, par Julien Truddaïu

20

introspectus

Congo : les limites de l'observation électorale

par Arnaud Zacharie

23

pas au sud, complètement à l'ouest

Le rationnement, c'est la guerre

par Gérard Manréson

ARNAUD ZACHARIE
Secrétaire général du CNCD-11.11.11

L'Histoire n'est pas finie

Il y a un peu plus de vingt ans, lorsque la Guerre froide toucha à sa fin, la thèse en vogue était celle de la « fin de l'Histoire », théorisée par le politologue américain Francis Fukuyama. À l'époque, l'effondrement du bloc soviétique laissait espérer que le monde allait définitivement opter pour la liberté et la démocratie. Suivant une équation simpliste, la logique était que la liberté des marchés et la liberté politique allaient naturellement de pair. C'était le sens de l'histoire qui se concrétisait enfin.

Depuis lors, les choses ont beaucoup évolué. Certes, des processus de démocratisation ont été lancés un peu

noise a abouti à des performances économiques rarement atteintes, mais sans que le régime au pouvoir ne semble s'ouvrir aux libertés individuelles et démocratiques. Une constatation qui s'applique également au voisin vietnamien à qui le dossier de ce numéro est consacré (pages 12 à 17).

Aujourd'hui, le monde, que l'on annonçait globalisé, semble de plus en plus marqué par l'hétérogénéité des régimes : d'une part, la Chine a offert des arguments à ceux qui défendent la thèse selon laquelle le développement doit primer sur la démocratie, du fait que le premier ne serait pas conditionné par la seconde. D'autre part, plusieurs dictatures n'ont pas survécu à la vague du printemps arabe, laissant espérer qu'une vague démocratique se répande enfin, si pas à l'échelle du globe, au moins à l'échelle régionale.

Mais même là où les choses ont évolué positivement, elles semblent plus complexes qu'elles n'en avaient l'air. Faire tomber des dictatures ne suffit pas pour garantir les libertés individuelles et la démocratie. Le poids persistant de l'armée en Égypte ou l'incertitude qui plane sur le devenir de la Libye en témoignent. Le

Congo est une preuve que l'organisation d'élections n'est pas une mince affaire et qu'un processus de démocratisation est extrêmement fragile (pages 20 à 22). Des élections ne suffisent pas à garantir le développement et ne sont pas plus

partout dans le monde, mais certaines poches autoritaires ont survécu, notamment en Chine, où l'équation de la fin de l'histoire a été mise en pièce : la libéralisation progressive de l'économie chi- garantes d'un État de droit, surtout quand c'est un ancien tortionnaire qui arrive au pouvoir comme au Guatemala (pages 4 à 6). En plus, certains décideurs politiques, présentés hier comme des illustrations de la démocratisation en marche, s'accrochent au pouvoir une fois élus, comme Wade le démontre au Sénégal en se présentant pour une troisième fois, même si la constitution sénégalaise ne permet que deux mandats successifs. D'ailleurs, certains n'hésitent pas à contourner ce genre de limites constitutionnelles en alternant les fonctions de président et de premier ministre, comme le démontre Poutine en Russie. Plus près de chez nous, on a pu constater que le passage à la démocratie n'est pas un processus irréversible, comme le laisse craindre le cas de la Hongrie. Enfin, l'arrivée au pouvoir de technocrates issus des milieux financiers dans plusieurs pays européens comme l'Italie et la Grèce ne peut qu'affaiblir l'attachement des peuples à la démocratie.

En définitive, l'Histoire n'est pas finie, loin s'en faut, et le combat pour la démocratie et les libertés fondamentales, qu'on le veuille ou non, reste un combat quotidien. Autant s'y préparer en ces temps de crise qui n'ont pas toujours fait bon ménage avec la démocratie.



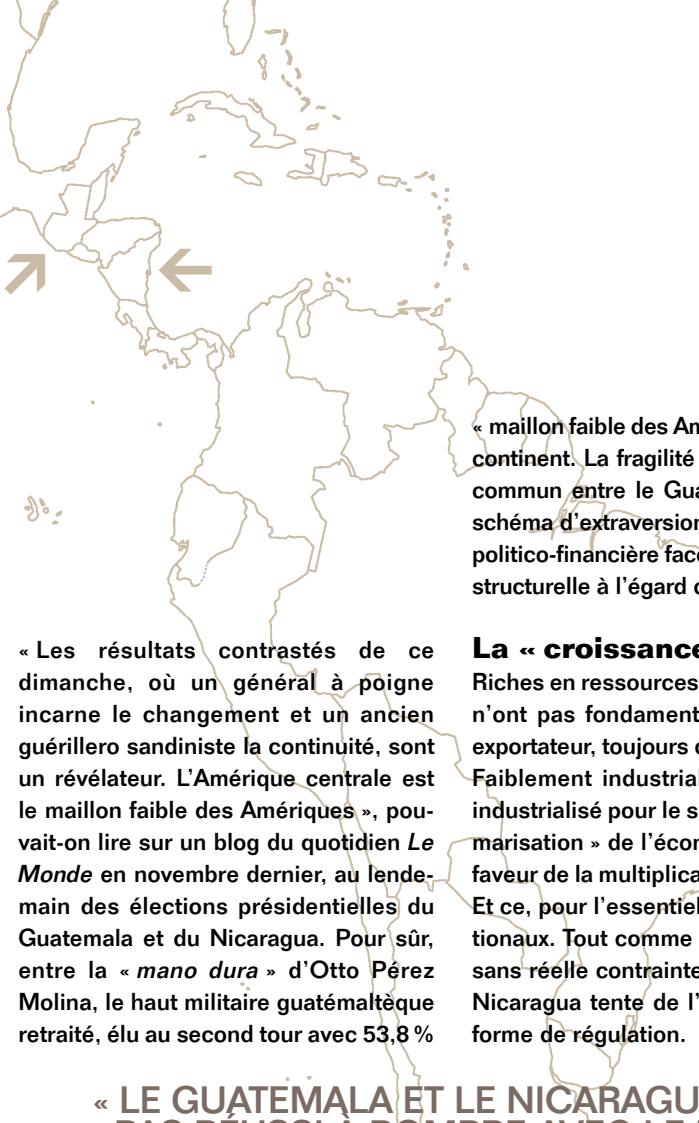
BERNARD DUTERME
Sociologue, directeur du CETRI

Un double visage politique Une même Amérique centrale

Pérez Molina au Guatemala. Ortega au Nicaragua. L'un promet une main de fer, l'autre le socialisme et la solidarité. Tous les deux ont entamé leur mandat présidentiel en janvier. Leur profil et leur passé les opposent, mais ils présideront chacun des pays qui, à l'image de tout le sous-continent, restent dominés par la dépendance économique, la pauvreté, les inégalités et la violence.

© Sven Hansen 2011





« Les résultats contrastés de ce dimanche, où un général à poigne incarne le changement et un ancien guérillero sandiniste la continuité, sont un révélateur. L'Amérique centrale est le maillon faible des Amériques », pouvait-on lire sur un blog du quotidien *Le Monde* en novembre dernier, au lendemain des élections présidentielles du Guatemala et du Nicaragua. Pour sûr, entre la « *mano dura* » d'Otto Pérez Molina, le haut militaire guatémaltèque retraité, élu au second tour avec 53,8 %

« maillon faible des Amériques ». Ce qui commencerait à faire beaucoup pour un seul continent. La fragilité de l'Amérique centrale réside davantage dans ce qu'il y a de commun entre le Guatemala, le Nicaragua et leurs voisins immédiats : un même schéma d'extraversion économique qui maintient ces petits pays, sans consistance politico-financière face aux investisseurs extérieurs, dans un rapport de dépendance structurelle à l'égard du marché nord-américain, voire asiatique et européen.

La « croissance » centre-américaine

Riches en ressources naturelles – sols et sous-sols –, le Guatemala et le Nicaragua n'ont pas fondamentalement réussi à rompre avec l'antédiluvien modèle agro-exportateur, toujours dominant (sucre, café, bananes, cardamome, tabac, viande...). Faiblement industrialisé pour le premier (confection textile...), très faiblement industrialisé pour le second, les deux pays participent même à une certaine « reprimarisation » de l'économie latino-américaine, à l'œuvre ces dernières années à la faveur de la multiplication des projets miniers et de la poussée des agrocarburants. Et ce, pour l'essentiel, aux mains de grands groupes privés, nationaux ou transnationaux. Tout comme d'ailleurs l'industrie touristique qui fait florès au Guatemala, sans réelle contrainte fiscale, sociale, environnementale, ni culturelle. Envieux, le Nicaragua tente de l'attirer à son tour, en niveling plus encore vers le bas toute forme de régulation.

« LE GUATEMALA ET LE NICARAGUA N'ONT PAS RÉUSSI À ROMPRE AVEC LE MODÈLE AGROEXPORTATEUR »

des voix, et le « *socialismo, cristianismo y solidaridad* » de Daniel Ortega, président nicaraguayen sortant, largement réélu dès le premier tour avec 62,4 %, il y a plus qu'une différence de ton. Et logiquement, la stratégie électorale du premier, récemment entré en politique, ne pouvait se confondre avec celle du second, en quête d'un troisième mandat. Pour sûr aussi, la région centre-américaine fait montre, en matière de pauvreté, d'inégalités, de criminalité et de faiblesse des institutions démocratiques, de résultats pires que ceux enregistrés dans le reste de l'Amérique latine.

Pour autant, les « résultats contrastés », voire les dissemblances entre ces deux scènes politico-électorales – la guatémaltèque et la nicaraguayenne – « révèlent »-ils la fragilité de l'isthme centre-américain ? À bien y regarder, pas vraiment, sauf à considérer l'Amérique du Sud par exemple – où d'autres ex-militaires à poigne incarnent le changement (Venezuela, Pérou...) et d'autres anciens guérilleros la continuité (Uruguay, Brésil...) – comme un autre

Si ces deux économies – endettées et toujours aux ordres du FMI – enregistrent, bon an mal an, des taux de croissance « corrects » (3-4 %), elles échouent en

revanche lamentablement à nourrir l'ensemble de leur population. Le Nicaragua figure parmi les pays les plus pauvres de tout le continent et le Guatemala, où un enfant sur deux souffre de dénutrition, parmi les plus inégalitaires. Services publics amputés, institutions étatiques anémiées, défaillantes, infiltrées par les pouvoirs *facticos* et le narcotrafic au Guatemala, fiscalité directe ridiculement basse (moins de 10 % du PIB !), corruption des élites, népotisme, largage social et sanitaire d'importantes « poches de pauvreté », saccage de l'environnement... le dernier rapport du secrétariat de la Déclaration de Genève est venu y ajouter le comble : « l'Amérique centrale est aujourd'hui la région la plus violente au monde », ultime confirmation du climat de décomposition sociale qui prévaut.

L'« alternance » guatémaltèque

En réalité, c'est surtout le Guatemala (avec le Salvador et le Honduras) qui est affecté par des niveaux de violence affolants, et nettement moins le Nicaragua. C'est une différence notable entre les deux pays, non sans lien avec ce qui distingue leur scène politique respective. Une moyenne de 18 homicides par jour au Guatemala, 6.000 à 7.000 par an dans ce pays de moins de 15 millions d'habitants. D'après les Nations unies, 98 % de ces crimes restent impunis, comme le demeurent d'ailleurs la plupart des responsables des « actes de génocide » perpétrés contre les populations indigènes durant l'interminable guerre interne (1960-1996). Aujourd'hui, l'État aurait perdu le monopole de la violence dans des régions comme le Sud du Petén et la Franja Transversal del Norte (là où le Guatemala se fait très étroit entre la Mer des Caraïbes et le Chiapas mexicain), en proie aux cartels de la drogue et aux agissements des maîtres du pétrole et des nouvelles plantations de palmiers à huile. Le discours électoral ultra-sécuritaire du nouveau président a donc fait mouche, peu importe sa propre implication dans la politique de la « terre brûlée » dans le département du Quiché au début des années 1980, son rôle à la tête des services d'intelligence militaire au début des années 1990, les liens actuels de son parti d'extrême droite avec le crime organisé, etc.



À l'analyse, le général Otto Pérez Molina est le septième président élu depuis le retour à un État de droit « de façade » au Guatemala. Invariablement portés et financés par l'un ou l'autre secteur de l'oligarchie nationale, ses prédécesseurs se sont chacun offert les services d'un nouveau parti politique *ad hoc*, machine médiatico-électorale éphémère qui s'est systématiquement écrasée, comme son candidat, lors des élections suivantes. Sept partis et sept présidents distincts donc à la tête de l'État guatémaltèque en sept mandats. Volatilité politique record autant qu'in-solite qui, ajoutée à l'importante abstention (40 %), à l'atomisation de l'offre partisane, à un électoral désarticulé, à la continuité conservatrice et ultralibérale du pouvoir et à l'absence de forces progressistes fédératrices à l'échelon national, hypothèque le sens réellement démocratique de l'« alternance » guatémaltèque.

Le « sandinisme » nicaraguayen

Au Nicaragua du coup, la nouvelle victoire électorale du déjà quinquagénaire Front sandiniste de libération nationale (FSLN) apparaît comme l'expression d'une certaine stabilité politique. Et son secrétaire général, Daniel Ortega, comme un stratège confirmé ! Leader de la révolution sandiniste qui renversa la dictature somoziste en 1979, président élu en 1984, réélu en 2006¹ après trois élections présidentielles per-

« ORTEGA EST AUJOURD'HUI TAXÉ DANS LES MILIEUX D'AFFAIRES DE POPULISTE RESPONSABLE »

dues (1990, 1996, 2001), le voilà quasi plébiscité en novembre dernier, avec une confortable majorité absolue (62,4 %) au premier tour ! Si de multiples « irrégularités » ont été signalées sans doute à raison, en amont², en cours et en aval du scrutin, le surcroît de popularité du président sandiniste repose davantage sur l'impact des politiques sociales engagées depuis 2006, grâce notamment à l'aide du Venezuela de Chavez dans le cadre de l'Alba (Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique), et sur l'absence d'une candidature alternative crédible.

Plutôt à gauche donc dans ses priorités sociales, ses discours et ses relations internationales, l'ancien révolutionnaire Ortega n'en a pas moins opéré sur d'autres plans une série de torsions idéologiques, voire quelques volte-face opportunistes. Il y a perdu l'appui de l'essentiel de l'intelligentsia sandiniste, qui lui reproche aussi l'accaparement personnel d'un FSLN non démocratisé. Mais il y a surtout gagné sa « dé-diabolisation » dans des secteurs jadis hostiles. L'interdiction de toute forme d'avortement³ votée par les sandinistes a rassuré les différents conservatismes chrétiens, dominants au Nicaragua, dont le vieux cardinal Obando lui-même, qui affiche désormais son soutien à la famille Ortega. Le patronat, les investisseurs extérieurs, les organismes financiers internationaux ont, quant à eux, trouvé leur apaisement dans la gestion orthodoxe de l'économie par le FSLN : respect des programmes du FMI, reprivatisation d'entreprises nationalisées, ratification du très libéral Traité de libre-échange entre l'Amérique centrale et les États-Unis... À tel point que le président sandiniste est aujourd'hui taxé dans les milieux d'affaires de « populiste responsable »... Un garant de la paix sociale en quelque sorte.

On l'aura compris, si l'on ne peut confondre les configurations sociopolitiques nicaraguayennes et guatémaltèques, l'Amérique centrale reste dominée par ses démons, intérieurs et extérieurs.

1/ Dès le premier tour, avec à peine 38 % des votes, paradoxalement l'un de ses deux plus faibles scores en six candidatures présidentielles ! Modifiée à la faveur du « pacte » passé entre Ortega et Aleman (président libéral du Nicaragua de 1996 à 2001, condamné pour corruption puis relaxé par la Cour suprême de justice...), la Constitution permet en effet au candidat qui réunit 35 % des voix, avec un avantage de 5 points, d'être élu au premier tour. 2/ La Constitution interdisant toute réélection immédiate et plus de deux mandats présidentiels à une même personne, Daniel Ortega a dû compter sur une « dérogation » aménée de la Cour suprême pour pouvoir concourir. 3/ Le Chili, le Salvador, Malte, le Vatican et, depuis 2006, le Nicaragua, sont les seuls pays au monde où l'interruption de grossesse est illégale sans aucune exception, quels que soient les dangers encourus ou les violences subies.

alternatives sud

Etat des résistances dans le Sud

Amérique latine



Centre Tricontinental

Syllepse

Etat des résistances dans le Sud : Amérique latine

Alternatives Sud (2012), Paris/LLN, Syllepse, Cetri.

Un livre coordonné

par Bernard Duterme

Disponible en librairie ou sur

www.cetri.be

ANTONIO GAMBINI,
Chargé de recherche, CNCD-11.11.11

Accaparements de terres dans les pays du Sud et spéculation sur les produits alimentaires ont le vent en poupe depuis plusieurs années. Les banques belges Dexia et KBC y participent selon une étude de *Friends of The Earth Europe*.

La faim, un produit rentable !

© Bruce Thorneon 2009

Des acteurs de la finance privée en Europe, comme les banques, les compagnies d'assurances et les fonds de pension, aggravent la faim et la pauvreté dans le monde en spéculant sur les denrées alimentaires et en finançant les accaparements de terres dans les pays les plus pauvres. C'est la conclusion à laquelle arrive l'étude « *Farming Money: How European banks and private finance profit from food speculation and land grabs* » publiée par l'ONG *Friends of the Earth Europe* en janvier 2012.¹

Cette étude analyse les investissements et les activités de 29 entreprises européennes. Deux banques belges sont citées : DEXIA et KBC. La première semble s'être spécialisée dans la spéculation boursière sur les denrées alimentaires et d'autres matières premières. La seconde, quant à elle, alors qu'elle est proche historiquement du Boerenbond, la principale organisation agricole flamande, est surtout active dans le financement d'entreprises procédant à des rachats massifs de terres cultivables en Europe centrale et orientale. Rappelez-vous d'ailleurs cette publicité de KBC qui avait fait scandale en 2008 : « Retournez la hausse des prix des produits alimentaires à votre profit ! » Sous-entendu : investissez donc dans notre produit financier.

Un panier rentable pour le spéculateur...

Ces pratiques ne sont pas marginales. Selon les chiffres de Lehman Brothers, le volume de la spéculation par les *Commodity Index Funds* a augmenté de 1.900 % entre 2003 et 2008. Lesdits *Commodity Index Funds* sont en fait des fonds qui investissent dans des produits financiers dérivés basés sur des paniers de matières premières, liés surtout au pétrole et aux denrées alimentaires.

Ces fonds permettent à tous les « investisseurs » de profiter de la tendance haussière de ces « actifs sous-jacents ». Puisqu'il s'agit de produits dérivés, donc de promesses d'achat, de vente ou d'échange purement dématérialisées, les investisseurs ne doivent pas se préoccuper de réceptionner, stocker et livrer physiquement les produits en question. En outre, ils ne doivent consacrer que peu d'attention à suivre tel ou tel

marché, car le produit financier est basé sur un indice boursier représentant un panier de produits, dont on peut supposer que la tendance générale à la hausse ne sera pas compromise par de quelconques péripéties sur tel ou tel marché déterminé.

...mais moins pour la ménagère

À l'occasion des tentatives de re-réglementation des marchés en Europe comme aux États-Unis, le débat sur l'effet véritable de cette effervescence spéculative sur la volatilité des prix agricoles s'enflamme, les financiers préférant rejeter la faute sur les « fondamentaux » du marché agricole : réchauffement climatique, augmentation de la demande en viande des pays émergents, détournement vers les agrocarburants d'une partie croissante de la production etc. Ce qui est certain, cependant, c'est que la finance dégage des profits importants en investissant massivement le secteur. Et il est probable que ce soient les consommateurs – y compris les populations plus pauvres de la planète – qui paient ainsi l'addition.

La loi de l'offre et de la demande fait qu'une hausse de prix conduit normalement à une baisse de la demande, mais la demande de produits agricoles est peu élastique : spécullez et faites monter les prix, la demande restera solide, pour la bonne et simple raison que les gens doivent continuer à se nourrir. La faim est donc bel et bien le seul avantage concurrentiel de la spéculation sur les denrées alimentaires !

L'accaparement de terres fonctionne sur base des mêmes théories, mais ce qui change c'est l'objet de l'investissement : pourquoi acheter des produits financiers dérivés du blé ou du riz quand on peut aller à la source et acheter directement les terres ? Ceci explique pourquoi pas moins de 50 millions d'hectares – 16 fois la superficie de la Belgique – auraient fait l'objet de transactions de ce type à l'échelle mondiale, rien qu'entre 2006 et mi-2009. Le phénomène affecte d'abord les pays d'Afrique mais aussi d'Asie, d'Amérique latine et même d'Europe de l'Est et d'Europe centrale.

1/ L'étude, réalisée en collaboration avec le CNCD-11.11.11 et sept autres ONG européennes, est disponible en ligne sur www.foeeurope.org



Taxe sur le secteur aérien mayday mayday

VÉRONIQUE RIGOT
Chargée de recherche, CNCD-11.11.11

Taxer le secteur aérien est une idée qui revient régulièrement dans l'actualité et qui, pensait-on, allait être débattue lors de la conférence de Durban. Il n'en fut rien. Il s'agit pourtant d'une piste sérieuse pour financer la lutte contre les changements climatiques.

Au niveau mondial, on estime qu'il y a en permanence entre 500.000 et 1 million de personnes en vol. Avec 1.700 compagnies aériennes, 27.000 avions civils, 3.600 aéroports et 80.000 vols par jour, le secteur aérien est en pleine croissance et ce, malgré la crise. Cette expansion a cependant un coût pour l'environnement. Depuis 1990, les émissions de CO₂ du secteur de l'aviation ont augmenté de 87 % et comptent aujourd'hui pour 3,5 % des émissions totales des activités humaines contribuant au réchauffement climatique. Selon les experts du GIEC, d'ici 2050, elles pourraient atteindre les 5 %, minant ainsi les efforts d'autres secteurs pour respecter leurs engagements dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Objectifs contradictoires

Néanmoins, l'IATA, l'Association internationale pour l'aviation civile, reconnaît officiellement que le secteur doit participer à l'effort collectif. Mais comment concilier ce qui paraît inconciliable, à savoir la croissance permanente du transport aérien avec la réduction de ses émissions de CO₂? Le jour où on

volera « propre » n'est pas encore arrivé. Les innovations comme l'avion solaire sont au stade expérimental, les carburants alternatifs sont très chers, et comme l'explique Nicolas Jeuland de l'IFP Énergies nouvelles, les contraintes techniques pour ces nouveaux carbu-

taxes sur leurs billets d'avion afin de contribuer à des fonds de lutte contre le réchauffement global. De son côté, La Lufthansa a lancé son premier vol commercial en 2011 à base d'agrocarburants entre Hamburg et Frankfurt (= 4 heures de train) alors que la KLM an-

« LE FONDS VERT POUR LE CLIMAT EST, POUR LE MOMENT, UNE COQUILLE VIDE QUI DEVRA ÊTRE ALIMENTÉE D'ARGENT FRAIS. »

rants sont complexes (harmonisation internationale, résistance aux changements de température, compatibilité aux moteurs, etc). Avec l'appui de la Commission européenne, plusieurs compagnies regardent maintenant du côté des agrocarburants.

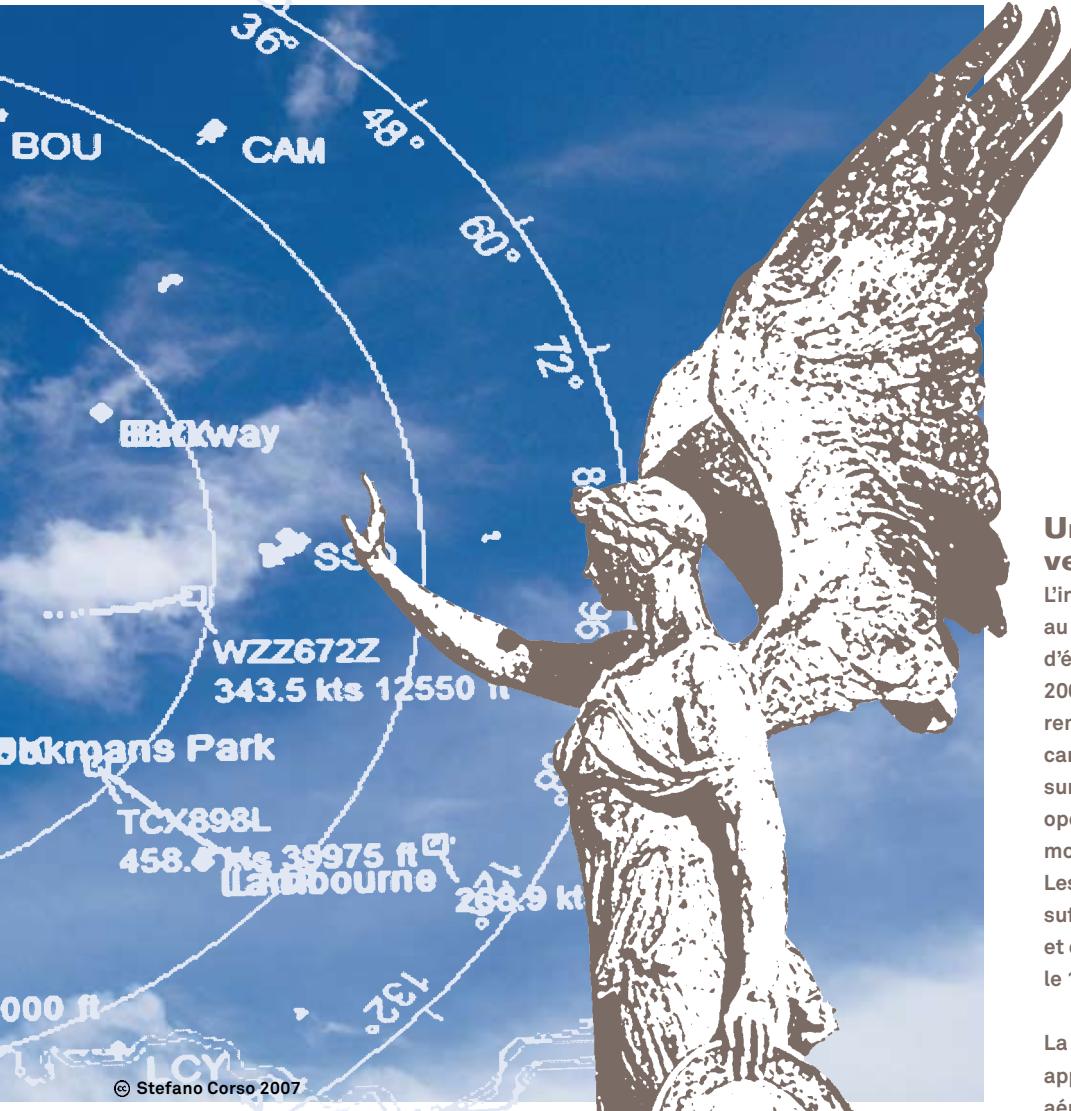
Aujourd'hui, nombreuses sont les compagnies à prendre des initiatives pour convaincre que le secteur est en voie de « verdisation ». Certaines communiquent sur l'évolution de leurs pratiques – diminution du temps de roulage au sol, montée et descente « continue » et non par paliers, etc. D'autres compagnies appliquent, quant à elles, des

nonçait les siens pour septembre 2011 entre Amsterdam et Paris (= 3 heures de train). Les initiatives ne manquent donc pas mais peut-on parler de véritable engagement dans la lutte contre les changements climatiques, ou doit-on plutôt y voir une simple logique de rationalisation des coûts ou encore de communication dans l'air du temps ?

Rendez-vous manqué à Durban

À la Conférence sur le Climat de Cancún (Mexique) en 2010, la « communauté internationale » s'était mise d'accord pour créer le Fonds vert pour le climat. Son objectif est de financer des





projets d'atténuation et d'adaptation aux impacts du réchauffement climatique. Pour rendre opérationnel ce fonds, il devra être alimenté à hauteur de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020. Parmi les sources de financement envisagées, une idée revient régulièrement sur la table : la taxe sur le transport aérien. Cette proposition devait être débattue à la dernière conférence des Nations Unies à Durban, en Afrique du Sud. Ce ne fut pas le cas. En cause, l'entrée en vigueur de la nouvelle législation européenne en 2012 qui ne fait pas que des heureux.

L'Europe avance et crispe

Le 5 janvier dernier, Brussels Airlines a annoncé qu'elle augmentait ses prix de 3 euros pour les vols intra-européens et de 10 euros pour les intercontinentaux car, depuis le premier de l'an, chaque avion qui décolle ou atterrit sur un aéroport européen doit compenser, en partie, les émissions de gaz à effet de serre par des quotas de CO₂. En fait, l'Union européenne a décidé d'intégrer le secteur de l'aviation au système communautaire de commerce des quotas d'émissions

de CO₂, mécanisme prévu dans le cadre du Protocole de Kyoto. Au-delà du débat sur les moyens utilisés (le marché controversé du carbone), il est difficile de blâmer l'Europe de vouloir être en pointe dans la lutte contre le réchauffement global. L'entrée en vigueur de la nouvelle législation n'en a pas moins soulevé une vague de critiques (*voir encadré*) et pour cause : l'initiative est unilatérale dans un contexte par définition international et qui nécessite donc le plus haut degré de coopération.

Pour la lutte contre le réchauffement global, 2011 n'aura donc pas été une année faste. Le cadre du Fonds vert pour le climat est posé, mais il est, pour le moment, une coquille vide qui devra être alimentée d'argent frais. Pour le secteur aérien, par contre, 2011 a été une bonne année. Dans les aéroports de Bruxelles et de Charleroi, on se félicite : le nombre de passagers a progressé respectivement de 9 % et 14 % en 2011 par rapport à 2010 qui avait déjà été une excellente année.

Unilatéralisme vertement critiqué

L'intégration du secteur aérien au marché européen des quotas d'émission de CO₂ se prépare depuis 2006. Les opérateurs du secteur ont dû remettre à l'Europe un plan d'émissions carbone et, annuellement, un rapport sur leurs émissions de CO₂. Chaque opérateur a reçu gratuitement un montant de crédits carbone. Les opérateurs qui n'en ont pas suffisamment doivent en acheter, et c'est ce commerce qui a débuté le 1^{er} janvier 2012, non sans remous.

La législation européenne est en effet applicable à toutes les compagnies aériennes atterrissant et décollant de n'importe où sur le territoire européen, et ce, sans entrer en conflit avec la législation internationale, comme l'a confirmé la Cour européenne de justice (CEJ) en décembre dernier.

Ils sont nombreux à voir cette nouvelle législation européenne d'un mauvais œil : les Américains, certes, mais aussi les Indiens et les Chinois qui annoncent très fermement ne pas vouloir coopérer aux décisions unilatérales européennes. L'IATA s'est dite très déçue de l'arrêt de la CEJ et le conseil de l'Institution spécialisée des Nations unies pour l'aviation civile internationale (ICAO) s'est formellement opposé au mécanisme. Les arguments du secteur aérien et des détracteurs sont très clairs : d'une part, l'UE ne peut imposer unilatéralement sa législation au reste du monde. D'autre part, l'initiative est perçue comme une déclaration de guerre commerciale en ce qu'elle impose un surcoût aux compagnies aériennes européennes et extra-européennes. Elle est perçue comme une barrière protectionniste déguisée et comme une véritable attaque au secteur.

THIBAUT MONNIER
Chargé d'édition, FINANCITÉ Magazine

La juteuse manne financière des migrants

Les migrants sont chaque année de plus en plus nombreux à tout quitter dans l'espoir d'un avenir meilleur. Pourquoi ? Le plus souvent pour aider la famille restée au pays. Mais une partie substantielle de l'argent envoyé tombe dans les poches des intermédiaires des circuits formels et informels.

394 millions €, c'est la somme d'argent envoyée hors Europe par les travailleurs migrants de la Belgique en 2010. Du moins pour ce qui a transité par les opérateurs déclarés. Autant d'argent serait transféré via des canaux informels. L'Organisation internationale des migrations (OIM) établit que, pour la même année, environ 250 milliards € ont été rapatriés dans les pays en voie de développement, toujours par les seuls canaux officiels. Derrière ces transferts, qui équivalent à presque trois fois le montant net de l'aide publique mondiale au développement, se cache un système multifacette.

Plusieurs profils

Les migrants dits économiques qui quittent leur pays pour trouver du travail ont plusieurs profils. Certains sont peu qualifiés, d'autres hautement qualifiés. Seuls ou en famille, la plupart séjournent dans le pays d'accueil de façon temporaire pour retourner ensuite dans leur pays d'origine. D'autres s'établiront pour une période indéterminée. Certains possèdent un permis de séjour valide, d'autres sont des migrants « irréguliers ». Beaucoup aussi sont venus en Europe pour étudier, puis ont trouvé du travail et sont restés.

Trois types d'intermédiaires

Lorsqu'un migrant désire transférer de l'argent, il a le choix entre trois types d'intermédiaires officiels qui se partagent le marché : les banques commerciales, les opérateurs non bancaires et la poste. Les coûts liés à ces services comprennent en général une commission de transfert (le plus souvent fixe) à laquelle s'ajoute une commission de change variable selon le pays et la devise de réception. Le destinataire du montant devra, lui aussi, s'acquitter d'une taxe d'encaissement, généralement prise en charge par les migrants dans le Nord. Le succès des opérateurs non bancaires de type Western Union ou MoneyGram réside dans l'étendue de leur réseau, laquelle rend possible la livraison d'argent jusque dans les

coins les plus reculés sans qu'il soit nécessaire, ni pour celui qui l'envoie, ni pour celui qui le reçoit, de posséder un compte en banque ou d'habiter à proximité d'une banque ou d'un distributeur de billets.

Que des avantages ?

Confier son argent à de telles structures présente de nombreux avantages. La rapidité et la sécurité en sont les principaux, puisqu'en moins de deux heures l'argent est disponible à l'autre bout de la planète. Certains opérateurs non bancaires permettent également de destiner de l'argent de manière à, par exemple, payer directement une facture de téléphone ou d'énergie dans le Sud, ce qui garantit que l'argent envoyé au pays ne sera pas utilisé à d'autres fins que celles prévues initialement.

Cependant, les intérêts prélevés par de telles structures incitent de nombreux migrants à utiliser des canaux informels comme la famille, les « porteurs de valises » ou les riches commerçants établis dans le pays d'accueil qui disposent d'un solide réseau de boutiques sur place permettant aux familles de retirer leur argent.

Actuellement en Belgique, les coûts moyens réclamés par les opérateurs non bancaires varient entre 6 et 11 % (pour des montants transférés allant de 140 à 350 €). La Banque mondiale recommande une limite de 5 % du montant transféré pour les frais appliqués par les sociétés de transfert d'argent. Mais la situation quasi monopolistique des opérateurs non bancaires leur permet de fixer eux-mêmes les prix et empêche d'autres acteurs, tels que les institutions de microfinance, pourtant en général bien implantées dans le Sud, de se développer. L'une des manières de rendre le secteur plus responsable consisterait à déforcer cette situation de monopole et à informer les migrants sur les alternatives qui s'offrent à eux.



© Litherland 2009

« L'ARGENT TRANSFÉRÉ EST DÉPENSÉ, LE PLUS SOUVENT, DE FAÇON IMMÉDIATE ET EST TRÈS PEU REINVESTI DANS L'ÉCONOMIE DU PAYS »

11
regard sur
le monde



© Joanne Veilleux 2006



© Reena Mathani 2010

Juste un business juteux ?

Les transferts d'argent ont des répercussions nombreuses et parfois inattendues sur les pays bénéficiaires. Ils constituent le plus souvent de petits coups de pouce financiers à la famille ou aux amis restés au pays : scolariser un enfant, faire face aux soins de santé, aider à l'achat d'une maison ou tout simplement permettre aux proches de se nourrir. Ils sont aussi une source importante de devises pour les pays receveurs, ils permettent une meilleure répartition des revenus et peuvent générer des activités productives pour les habitants locaux... Mais ces transferts ont leurs effets négatifs : ils peuvent engendrer une augmentation de la consommation de biens importés (d'Europe et des États-Unis) au détriment de la consommation de produits locaux. L'argent transféré est dépensé, le plus souvent, de façon immédiate et est très peu réinvesti dans l'économie du pays. Ceci entretient une culture de la dépendance, rendant les familles bénéficiaires très vulnérables à un arrêt de ces transferts qui tendent à diminuer à mesure que le migrant s'enracine dans son pays d'accueil.

Aujourd'hui, sous l'effet de l'accroissement des flux migratoires et de la mondialisation, et avec l'appui des nouvelles technologies de la communication – tel que le *mobile banking* permettant des transferts entre téléphone mobile sans intermédiaire –, des alternatives se développent. Elles ne sont plus fondées sur le « simple » envoi d'argent, mais sur la contribution des diasporas à des projets d'intégration dans le Nord ou de développement dans le Sud. Un sujet qui fera l'objet d'un article dans le prochain numéro de *Demain le monde*.

Envie d'approfondir le sujet ?

Découvrez le numéro de décembre 2011 de FINANCéité magazine, le magazine du Réseau Financement Alternatif qui consacre un large dossier à l'argent des migrants.

www.financite.be





© Akshay Mahajan 2008

Le Vietnam ou le développement à marche forcée

En 2010, le Vietnam a franchi le cap qui fait de lui un pays à revenu intermédiaire. Une victoire symbolique pour ce pays encore ravagé par la famine il y a à peine trente ans. Cette croissance à marche forcée a des conséquences non négligeables sur la vie de ses habitants : d'un côté, un pouvoir d'achat accru, de l'autre, des conditions de travail peu enviables pour les milliers d'ouvrières qui y assemblent nos vêtements. Sans compter la menace des changements climatiques.



Un dossier de **NICOLAS VAN NUFFEL**,
responsable plaidoyer au CNCD-11.11.11,
qui a accompagné la RTBF au Vietnam en octobre
dernier, dans le cadre de l'Opération 11.11.11.



De l'Asie éternelle des rizières à celui de la guerre, de la baie d'Ha Long aux *boat people*, nos images du Vietnam sont nombreuses et contrastées. Mais si tous ces stéréotypes sont en partie ancrés dans la réalité, ils laissent aussi de côté un autre Vietnam. Ce « Tigre asiatique » a connu depuis 25 ans une croissance spectaculaire et poursuit sa marche forcée vers le développement. Au bénéfice d'un certain bien-être économique, mais souvent au détriment du respect des droits fondamentaux : liberté d'expression et d'association sont bannies par un Parti communiste qui tient à s'assurer de la transition sans heurts du pays vers... le capitalisme !

Pour comprendre l'évolution actuelle du Vietnam, il faut commencer par revenir en arrière. Au sortir de la guerre, le pouvoir communiste avait généralisé la collectivisation des terres, avec des résultats catastrophiques. À commencer par une baisse de la production vivrière par habitant, qui avait entraîné le pays vers la faim et poussé des centaines de milliers de gens à fuir le pays. Ce furent les célèbres *boat people*. Mais en 1986, le Vietnam prend un virage économique à 180°. Le Parti communiste décide en effet de libéraliser progressivement l'économie : c'est le « Doi Moi », ou Renouveau.

« LA MAINMISE DU PARTI COMMUNISTE PERMET DE LIMITER LA CONTESTATION SOCIALE... »

Le Parti accélère alors le processus de retour de la propriété de la terre aux paysans. Ces derniers retrouvent en 1988 leur autonomie de production : finis les plans imposant à chaque paysan le type de culture et la quantité à produire annuellement. Le résultat ne tarde pas à se faire sentir : alors que le Vietnam était en situation de déficit alimentaire, il va progressivement devenir un grand exportateur, notamment de riz. Aujourd'hui, sur 40 millions de tonnes de cette céréale, 7 sont envoyées à l'étranger, ce qui fait du pays le deuxième exportateur mondial après la Thaïlande. À la réforme agraire dans le domaine agricole correspond la libéralisation dans le domaine industriel. Le Vietnam va alors chercher à attirer les investisseurs étrangers selon une politique de bas salaires inspirée une fois de plus de ses voisins. Avec, comme en Chine, un avantage comparatif non négligeable, quoique paradoxal : la mainmise du Parti communiste, qui interdit la liberté d'association, permet de limiter la contestation sociale...

Mais si la stratégie des bas salaires paye à court terme, elle devient problématique dès lors que la croissance se poursuit sur le long terme. En effet, en 2007, la décision chinoise de relever le salaire minimum et de renforcer le système de protection sociale avait entraîné des menaces de délocalisation, notamment vers le Vietnam, par la Chambre de commerce européenne en Chine. Quatre ans plus tard, c'est le Vietnam à son tour qui s'est vu menacer de délocalisations quand il a décidé de revoir à la hausse ses normes salariales. Aussi, le gouvernement commence à prendre conscience de la nécessité d'alimenter la croissance par la demande intérieure, ce qui implique d'améliorer les conditions de vie des travailleurs.

Cependant, toutes ces perspectives de développement sont elles-mêmes menacées à terme par les changements climatiques. Le Vietnam fait en effet partie des cinq pays les plus en danger à cause du réchauffement planétaire. La principale menace, c'est la hausse du niveau des mers, qui pourrait affecter une partie importante du territoire, qui touche dès aujourd'hui les paysans des deltas, comme le raconte le reportage qui suit.

Derrière les statistiques flatteuses, la dure réalité

Il est loin le temps où les cyclopousses faisaient le symbole d'une Hanoi poétique et décalée. Désormais, les mobylettes ont envahi les villes du pays et les petits commerces traditionnels ont, dans certains quartiers, été supplantés par les boutiques de luxe au service de l'élite locale. Derrière la vitrine de cette capitale en pleine mutation, la vie des 86 millions de Vietnamiens est marquée au quotidien par des conditions de vie difficiles, mais aussi l'espoir d'une vie meilleure. Rencontres à Hanoi, Haiphong et Thai Binh, au Nord du pays.

« Bien sûr, ce n'est pas toujours facile de commencer à travailler à 8h du matin pour assembler des motos pendant douze heures. D'autant que quand il n'y a pas assez de travail à l'usine, je travaille en plus le week-end au petit marché à côté de chez moi pour gagner un peu d'argent. Mais j'envoie de l'argent à ma famille et, un jour, je voudrais rentrer chez moi pour y ouvrir un petit commerce. » Nhan a 21 ans et travaille dans la zone industrielle de Noi Bai, juste à côté de l'aéroport d'Hanoi. Comme des millions d'autres jeunes Vietnamiens, elle a quitté sa campagne natale, envoyée par sa famille en quête du bien-être économique que fait miroiter l'installation récente de dizaines d'entreprises étrangères dans les principales villes du pays. Ce qui frappe d'ailleurs lorsqu'on parcourt les 45 kilomètres qui séparent le centre d'Hanoi de son aéroport, c'est que le pays semble plus tourné vers ces multinationales que vers ses propres citoyens. Les panneaux publicitaires se multiplient, qui font la promotion de telle banque internationale d'investissement ou de tel autre producteur d'acier. On doute que les consommateurs vietnamiens cherchent à acquérir de l'acier brut...

C'est que le Vietnam a choisi depuis 25 ans de baser son développement sur l'attrait d'investissements directs étrangers. Des pôles industriels se sont donc créés, en particulier autour de Hô-Chi-Minh-Ville, la métropole du sud, et de Hanoi. Ils attirent des millions de travailleurs venus des campagnes. Selon le responsable local du syndicat (unique), rien que dans cette commune de moins d'un kilomètre carré, il y a plus de 2.000 migrants internes, venus de 19 provinces différentes. Ils viennent s'ajouter aux 9.000 habitants et les infrastructures pour les accueillir sont insuffisantes.

Migrants de la campagne

Ces migrants sont d'ailleurs bien souvent des migrantes. À Haiphong, troisième ville du Vietnam, située à une centaine de kilomètres à l'est de la capitale, les ouvrières s'entassent par centaines dans des dortoirs à peine salubres. Sous les oreilles attentives du délégué du ministère de l'Information qui nous chaperonne tout au long de notre visite, nous interrogeons quelques jeunes travailleuses. Dès que les accompagnateurs s'éloignent, les langues se délient. Diem Tu nous explique : « J'ai dix-sept ans et je travaille depuis un an dans une usine d'assemblage



© Nicolas Van Nuffel 2011





« LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES NE SONT PAYÉES QUE SI LES OBJECTIFS SONT DÉPASSÉS »



de chaussures. Elle appartient à des Taiwanais, mais les chaussures sont vendues aux grandes marques internationales de sport, celles qui sont vendues chez vous. » Toute la journée, Diem Tu respire des odeurs de solvants. Elle est autorisée à se rendre aux toilettes deux fois par jour. Au-delà, les pauses sont sanctionnées par un retrait sur salaire. Officiellement, les journées durent huit heures, mais les objectifs sont délibérément trop élevés et les heures supplémentaires ne sont payées qu'à partir du moment où les objectifs sont dépassés. Le soir, Diem Tu retrouve son dortoir digne d'une prison. Au total, dans les neuf bâtiments qui l'entourent, près de 10.000 personnes s'entassent à douze par chambre !



Mais qu'est-ce qui pousse ces jeunes à quitter leur campagne pour venir vivre dans de telles conditions dans les villes ? Pour y répondre, il suffit de quitter Haïphong pour la province de Thai Binh, un peu plus au sud. Aussitôt quitté le grand port industriel, on entre rapidement dans les paysages de rizières qui font la célébrité du Vietnam. En ce début d'octobre, la mousson se termine doucement et les champs sont prêts à la moisson. Partout, des paysans travaillent, la plupart du temps à l'aide d'instruments manuels. Mais dans le district de Thai Thuy, qui se trouve au bord de la mer, les rizières cèdent progressivement la place aux champs d'aquaculture. La raison ? L'invasion des terres par le sel, conséquence directe du réchauffement climatique.

Montée des eaux

Appuyés par CSEED, partenaire de l'ONG Entraide et Fraternité, les paysans tentent tant bien que mal de s'adapter à cette nouvelle situation. On construit des digues, on tente de réhabiliter la mangrove, qui constitue une barrière naturelle à l'invasion du sel. Mais cela revient à se battre contre des moulins. La mer monte, sans arrêt, et le sel infiltre insidieusement le sol. Déjà, l'ancien puits d'eau douce dont se servaient les pêcheurs est devenu inutilisable. Alors, on se réoriente. C'est le cas de Cao Minh, qui élève désormais des crevettes. « Cultiver le riz était vraiment devenu impossible, je n'avais comme solution que de changer ou partir. Grâce à l'appui technique et financier que nous avons reçu, j'ai pu investir et transformer ma rizière en champ d'aquaculture. »

Tous les paysans n'ont malheureusement pas la même chance. Selon François Gemenne, chargé d'études à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Paris), la stratégie du gouvernement vietnamien, qui cherche à favoriser ce type d'adaptation, risque de mener à l'impasse. En effet, le passage à l'aquaculture demande des investissements importants. Sans accompagnement technique et financier, de nombreux paysans se surendettent et se retrouvent rapidement dans l'incapacité de rembourser leurs créanciers. Ils sont donc obligés de quitter leur terre pour aller grossir la masse des travailleurs migrants à Haïphong ou Hanoi, voire à migrer hors du pays. C'est pourquoi, plutôt que de lutter contre les migrations, il faudrait selon lui les considérer comme un outil d'adaptation en soi.

Mais pour cela, il faudrait aussi que le gouvernement se mette à l'écoute des revendications de ses citoyens. C'est peut-être la première des mesures pour permettre au Vietnam d'assurer la transition vers une économie qui assure à la fois justice sociale et durabilité environnementale. Cesser de chercher à contrôler la population, pour écouter ses revendications, serait sans doute la meilleure manière d'assurer le développement à plus long terme. Amartya Sen, prix Nobel en économie de 1998, n'a-t-il pas mis en évidence le lien entre liberté de la presse et développement social ?



Où ?

Province de Hoa Binh, Vietnam,
Asie du Sud-Est

Contexte

Deuxième exportateur mondial de riz, le Vietnam a essentiellement développé une agriculture standardisée par le marché mondial et produisant un riz de basse qualité. A contre-courant, des associations locales de paysans effectuent des recherches pour retrouver les semences de riz adaptées à leur terroir. Celles-ci permettent d'exploiter au mieux les richesses du sol et offrent une meilleure résistance aux conditions climatiques.

Qui ?

En Belgique : Oxfam Solidarité
www.oxfamsol.be
Au Vietnam : Hoa binh farmer union, Ha tinh farmer union, Thach ha women union, Labour union, Unions des femmes, Unions des jeunes, Hai phong labour union, National institute for labour protection

Quoi ?

Le programme contribue au droit à la subsistance durable au Vietnam. Il a pour but de renforcer les capacités des organisations locales en vue de changer les rapports de force pour contraindre au respect des droits des producteurs de vivre de leur travail de manière digne et de choisir leurs méthodes de production et des droits qui protègent les travailleurs, comme établis dans les conventions internationales.

Soutenir 11.11.11

N° de compte : BE33 0001 7032 6946
BIC : BPOTBEB1
au nom du CNCD-11.11.11
9, Quai du Commerce
1000 Bruxelles

Le CNCD-11.11.11
adhère au Code éthique
de l'AERF
www.vef-aerf.be



Vietnam

NICOLAS VAN NUFFEL
Responsable plaidoyer, CNCD-11.11.11

Semences du terroir contre semences du marché

Dans la province de Hoa Binh, au Vietnam, les femmes paysannes ont repris leur destin en main. En effectuant des recherches pour retrouver les semences de riz adaptées à leur terroir, elles ont trouvé une source de revenus supplémentaires et se mettent à l'abri des aléas climatiques.

La petite commune de Quy Hau se trouve perchée quelque part au milieu des montagnes, à environ deux heures d'Hanoï. Pour y parvenir, il faut parcourir une longue route qui longe les rizières au milieu de la brume. Dans la maison communautaire, un groupe de femmes en costume traditionnel nous attend. Derrière leur humilité affichée, on sent la fierté de ce qu'elles ont accompli. Car comme le souligne Bui Thi Nhu, leader du groupe : « Au début, personne ne croyait à notre projet, nos maris et nos familles tentaient de nous dissuader. Mais nous avons tenu bon. Nous avons patiemment effectué des croisements entre différentes sortes de riz et, peu à peu, retrouvé des semences qui s'adaptent à notre terroir. Depuis, nos revenus ont sensiblement augmenté ! »

Un riz de meilleure qualité
Car si le Vietnam est désormais le deuxième exportateur mondial de riz, cela fait bien longtemps qu'il ne produit plus lui-même ses semences. Lorsque le gouvernement a choisi, dans les années 1980, de baser le développement du pays sur les exportations, il a aussi fait le choix d'une agriculture standardisée par le marché mondial. Désormais, l'immense majorité des agriculteurs vietnamiens achètent à bas prix des semences hybrides chinoises; un riz de basse qualité qui ne leur permet pas de dégager des marges suffisantes pour sortir de la pauvreté.

C'est pourquoi, dans le cadre de son programme de promotion de la souveraineté alimentaire, Oxfam Solidarité a proposé à l'association locale de paysans

de partir à la recherche de nouvelles semences. Ou plus exactement de les développer eux-mêmes. Ce sont les femmes qui ont accepté ce défi. Ce sont elles, en effet, les premières à cultiver la terre dans cette région. Patiemment, elles ont croisé les variétés. Pour en arriver à retrouver des semences proches de celles que cultivaient leurs ancêtres. Ces semences, adaptées au terroir local, permettent d'exploiter au mieux les richesses du sol et offrent une meilleure résistance aux conditions climatiques. Le résultat, c'est d'abord une diminution des récoltes perdues suite à la mousson. Mais c'est aussi la

« AVEC CE RIZ PLUS RÉSISTANT, FINIS LES ENGRAIS CHIMIQUES ET AUTRES INSECTICIDES »

production d'un riz aux qualités nutritives bien meilleure, qui permet à la fois une amélioration des conditions de santé pour les familles et une augmentation des revenus. En effet, avec ce riz plus résistant, finis les engrains chimiques et autres insecticides : il est désormais possible de cultiver sur base des principes de l'agro-écologie. De plus, le produit final dispose d'un goût et de qualités nutritives supérieurs, ce qui permet de le vendre à un prix plus élevé sur le marché.

Des résultats rapides

Le projet n'a démarré qu'en 2008, mais quatre ans plus tard, les résultats se font déjà sentir dans la communauté. Aujourd'hui, 40 % du riz qui pousse dans la commune est issu de semences paysannes. Debout dans le champ expérimental, l'une des femmes qui participent au projet témoigne : « Nous n'aurions pas cru que le projet nous permettrait une telle amélioration de nos revenus. Au début d'ailleurs, j'étais restée en retrait. Mais quand j'ai vu ce qu'obtenaient les femmes du premier groupe, je me suis dit qu'il fallait moi

aussi que je tente ma chance. Aujourd'hui, je suis fière de ce que nous avons accompli ensemble ! »

De plus, les paysans reçoivent un accompagnement leur permettant de mieux comprendre les politiques agricoles menées par les autorités locales, afin de les analyser et de voir comment ils peuvent les influencer. En effet, de façon générale, les politiques agricoles sont peu discutées par les paysans locaux, qui les appliquent telles quelles. La mise en place de la « Grassroots Democracy Ordinance », en 2007, crée à ce titre une base pour renforcer

l'influence des paysans sur les politiques, de bas en haut. C'est en tout cas le pari que fait Oxfam Solidarité, afin de donner l'occasion aux producteurs de participer à la formulation des plans de développement locaux.

Mais le combat pour la souveraineté alimentaire ne passe pas que par l'action au niveau local. Il est aussi nécessaire d'ancrer celle-ci dans le mouvement plus large en faveur de rapports internationaux plus justes. C'est pourquoi Oxfam Solidarité agit aussi ici en Europe pour rendre les politiques plus cohérentes. Et tente de créer des ponts entre les acteurs du Nord et du Sud. C'est la raison pour laquelle Nguyen Van Phan, le vice-président de la ligue paysanne locale, était présent à Bruxelles en novembre 2010 pour participer au huitième Forum des peuples Europe-Asie, coordonné par le CNCD-11.11.11.

Et Cesária inventa le Cap-Vert...



JULIEN TRUDDAÏU

Producteur et animateur radio

Elle était à coup sûr la meilleure ambassadrice de la culture capverdienne à l'étranger. Cesária Évora s'est éteinte le 17 décembre dernier. Évocation croisée avec Teofilo Chantre, l'un de ses compositeurs.

Le 17 décembre dernier, les pages culturelles crépitent anormalement... De nombreux médias relaient la triste nouvelle : celle que l'on surnommait la Diva aux pieds nus pour son habitude de se produire pieds nus s'en est allée, à quelques septante printemps. Parce que beaucoup a été dit sur Cesária Évora, il restait peut-être encore à discuter avec Teofilo Chantre, l'un de ses compositeurs favoris. Car, malgré sa disparition, la chanteuse a laissé dans son sillage de nombreux artistes venus du « petit pays », le Cap-Vert, dont Teofilo reste l'une des têtes de proue. Rendez-vous est pris place de la Bastille, à Paris.

Compositeur, guitariste et chanteur, Teofilo Chantre grandit à Mindelo, la capitale culturelle du Cap-Vert, d'où est originaire une certaine Cesária Évora. « Quand j'étais enfant, raconte Teofilo, on parlait beaucoup d'elle mais je ne l'avais jamais rencontrée. J'avais déjà entendu quelques-unes de ses chansons à la radio. Je pense que ça correspondait à la période où elle ne sortait pas beaucoup de chez elle, au milieu des années septante. » Le silence de la chanteuse dure à l'époque dix ans. Elle remonte sur scène en 1985 à l'occasion des célébrations du dixième anniversaire de l'indépendance du Cap-Vert du pouvoir colonial portugais.

Miss Perfumado

Teofilo, arrive en France à l'âge de quatorze ans. Il rencontre Cesária Évora quand il a une vingtaine d'années : « C'était à Paris, lors d'un concert auquel j'ai participé au sein de la communauté capverdienne. Son producteur m'a demandé si je n'avais pas des chansons à lui proposer pour l'album qui se préparait à l'époque, 'Miss Perfumado'. J'en ai donné trois ». C'est la consécration. Tant au sein de la communauté capverdienne de France que dans le milieu des amoureux de musiques venues d'ailleurs, l'album connaît un immense succès grâce au tube planétaire « Sodade », une chanson qui parle du travail forcé des Capverdiens dans les plantations de cacao.

En 1995, paraît le premier album de Teofilo : « Quand 'Miss Perfumado' est sorti, devant le succès rencontré, le producteur de Cesária, José Da Silva, m'a proposé de faire un album personnel. C'est parti comme ça. J'ai pris cette décision sans vraiment penser au lendemain. Quand j'ai connu Cesária, je venais de finir mes études à la fac. Je ne me prédestinais pas à la musique. Ça m'a permis de me confronter à d'autres musiques et de rencontrer beaucoup de gens, de différents univers. J'ai acquis l'assurance de pouvoir aller de l'avant dans la défense de cette musique du Cap-Vert qui est devenue en quelque sorte universelle, grâce à elle ».

La chanteuse enregistre beaucoup et les albums des années 90 connaissent un franc succès, portés par ce concept parfois fourre-tout de « World Music ». Malgré cette globalisation aveugle des musiques traditionnelles, et comme le dit souvent Teofilo Chantre, Cesária a inventé le Cap-Vert. « C'est une expression que je n'ai pas inventée. Ça m'est venu au Brésil, il y a quelques années. À l'aéroport, j'avais acheté un magazine qui traitait à propos des grands musiciens brésiliens : 'l'invention du Brésil'. Je me suis dit que c'était un terme applicable à Cesária par rapport au Cap-Vert. Elle l'a inventé dans le sens où elle a fait connaître le pays au monde entier, sa culture, sa musique ».

Mélanges de styles et de cultures

En 1999, « Café Atlântico » signe l'apothéose discographique de la Diva aux pieds nus. L'album est enregistré entre la

« LA MEILLEURE FAÇON D'HONORER SA MÉMOIRE EST D'CONTINUER À MAINTENIR VIVANTE CETTE MUSIQUE »

France et Cuba, mélangeant la Morna (rythme traditionnel capverdien) et les mélodies cubaines et brésiliennes. Cet opus et les suivants ouvrent encore d'autres portes à la musique traditionnelle capverdienne... et la révolutionnent ? « Elle a fait pas mal de collaborations, elle s'est adossée à d'autres cultures, d'autres musiques », constate le compositeur. « Moi-même, j'ai participé à beaucoup d'adaptations de chansons étrangères, américaines, italiennes, même françaises. C'est une certaine ouverture que de savoir se frotter à différentes cultures tout en gardant son identité. Certes, c'était souvent des choix des producteurs ou arrangeurs, mais le fait qu'elle acceptait de chanter ça, c'est parce qu'elle comprenait aussi que c'était important ».



© N'Krumah Lawson-Daku

Mestissage

« Mestissage » est le titre du dernier album de Teofilo Chantre (Lusafrica 2011). Les Mornas du musicien y côtoient la langue de Molière. On y parle d'exil, d'amour, de cuisine. Côté musique, Teofilo affectionne toujours les arrangements spacieux et profonds où l'accordéon et la guitare jouent avec les cordes du violoncelle ou les cuivres, peu courants chez le musicien. Bernard Lavilliers, le vieux complice, fait une apparition sur « Oli'me Ma Bô ».

Teofilo ne cessera de travailler aux albums de Cesária, arrangeant et composant de nombreux titres. En 1995, c'est lui qui signa le fameux « Ausensia » que Cesária chantera pour le film primé à Cannes « Underground » de Kusturica. En 2011, il sort son sixième opus « Mestissage ». Les chansons sont pour moitié en français et pour moitié en capverdien. « Ça fait des décennies que je vis à Paris, constate Teofilo, je pense que le moment était venu d'avoir un répertoire où l'on retrouve ce mélange de langues, pour approfondir ce contact direct avec le public francophone. »

Quand on lui demande si la disparition de Cesária ne va pas éteindre le projecteur sur la musique du Cap-Vert, Teofilo objecte : « Bien sûr il y a toujours une crainte que, Cesária

n'étant plus là, une partie de son public ne suive plus. On verra. En tout cas, je pense que nous allons faire en sorte que ça continue le plus longtemps possible. La meilleure façon d'honorer sa mémoire est de continuer à maintenir vivante cette musique. » Teofilo Chantre part justement en tournée cette année avec ses musiciens pour distiller les notes de son dernier opus.

Une nuit froide est tombée sur la place de la Bastille. À notre demande et avant de partir, Teofilo nous livre une dernière anecdote : « Il y en a une qui me revient sans cesse quand je repense à toute cette époque. C'est le côté un peu cabotin de Cesária. Je me souviens d'une fois en studio, à l'époque où elle buvait encore un peu. On avait passé beaucoup d'heures sur le disque 'Miss Perfumado'. À un moment donné, je passe à côté d'elle et elle me dit 'Ah Teofilo ! Si j'étais jeune...'. Un sous-entendu. Elle m'aurait bien dragué ! C'était son côté bonne vivante ».



ARNAUD ZACHARIE

Secrétaire général du CNCD-11.11.11

Congo

Les limites de l'observation électorale

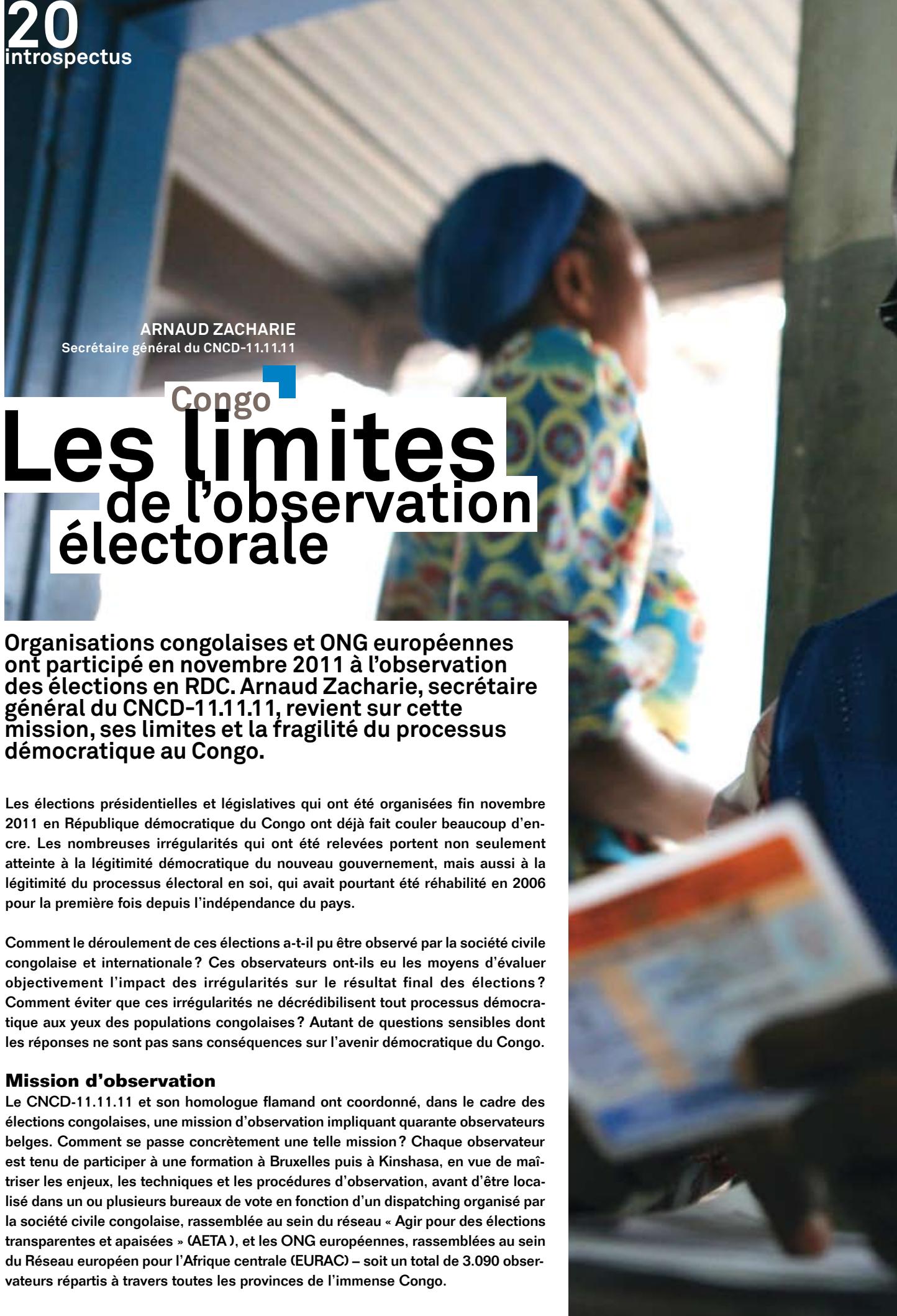
Organisations congolaises et ONG européennes ont participé en novembre 2011 à l'observation des élections en RDC. Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNCD-11.11.11, revient sur cette mission, ses limites et la fragilité du processus démocratique au Congo.

Les élections présidentielles et législatives qui ont été organisées fin novembre 2011 en République démocratique du Congo ont déjà fait couler beaucoup d'encre. Les nombreuses irrégularités qui ont été relevées portent non seulement atteinte à la légitimité démocratique du nouveau gouvernement, mais aussi à la légitimité du processus électoral en soi, qui avait pourtant été réhabilité en 2006 pour la première fois depuis l'indépendance du pays.

Comment le déroulement de ces élections a-t-il pu être observé par la société civile congolaise et internationale ? Ces observateurs ont-ils eu les moyens d'évaluer objectivement l'impact des irrégularités sur le résultat final des élections ? Comment éviter que ces irrégularités ne décrédibilisent tout processus démocratique aux yeux des populations congolaises ? Autant de questions sensibles dont les réponses ne sont pas sans conséquences sur l'avenir démocratique du Congo.

Mission d'observation

Le CNCD-11.11.11 et son homologue flamand ont coordonné, dans le cadre des élections congolaises, une mission d'observation impliquant quarante observateurs belges. Comment se passe concrètement une telle mission ? Chaque observateur est tenu de participer à une formation à Bruxelles puis à Kinshasa, en vue de maîtriser les enjeux, les techniques et les procédures d'observation, avant d'être localisé dans un ou plusieurs bureaux de vote en fonction d'un dispatching organisé par la société civile congolaise, rassemblée au sein du réseau « Agir pour des élections transparentes et apaisées » (AETA), et les ONG européennes, rassemblées au sein du Réseau européen pour l'Afrique centrale (EURAC) – soit un total de 3.090 observateurs répartis à travers toutes les provinces de l'immense Congo.





Ainsi répartis, les observateurs peuvent vérifier si l'organisation du scrutin se déroule sans irrégularité, en étant présent sur place un jour ou deux avant afin de vérifier le déploiement du matériel. Chacun, à son poste, n'a donc qu'une vision partielle, qui s'élargit lorsque les différents rapports s'additionnent. Mais l'exercice a évidemment ses limites, tant on ne peut quadriller l'ensemble d'un territoire aussi vaste. Quoi qu'il en soit, plusieurs constats ont pu être faits, sur base de l'observation de 15.000 bureaux de vote : sécurité défaillante des électeurs dans plusieurs endroits, matériel électoral et bulletins de vote insuffisamment sécurisés, ignorance des procédures électorales par certains agents électoraux... Nombreux furent les problèmes constatés.

Certes, il faut préciser que l'organisation logistique de telles élections ne fut pas une sinécure. Le matériel arriva parfois en dernière minute, voire en retard, contrignant certains électeurs à voter le lendemain, voire le surlendemain du jour officiel du vote. D'ailleurs, jusqu'aux derniers jours précédant le scrutin, le doute persistait sur sa bonne tenue en temps et en heure, tant le respect des délais semblait compliqué. Plusieurs observateurs pariaient sur un report d'une ou plusieurs semaines. Mais la date du 6 décembre, au-delà de laquelle le président sortant n'était plus légitime aux yeux de la constitution, représentait une deadline qu'il était devenu difficile de dépasser pour le pouvoir en place, même si l'opposition, qui demandait initialement que ce délai soit respecté, finit par demander un report du scrutin au vu des problèmes constatés. Les élections eurent donc lieu dans les temps, pour le meilleur ou pour le pire...

Observer, oui mais quoi ?

Observer l'organisation d'élections consiste, en toute logique, à s'assurer que le processus se déroule comme prévu. Or l'organisation d'élections ne se limite pas au jour du scrutin, loin s'en faut. Dans le cas des élections congolaises, cela est d'autant plus vrai ce processus a été opéré en un temps record.

« L'ORGANISATION D'ÉLECTIONS NE SE LIMITE PAS AU JOUR DU SCRUTIN, LOIN S'EN FAUT »

En effet, alors qu'il faut au minimum trois mois pour réviser correctement un fichier électoral, cette révision n'a débuté que tardivement : au printemps 2011, elle n'avait été réalisée que dans deux provinces, le Maniema et le Bas-Congo, et avait été entamée début mars dans le seul Katanga. Il a fallu ensuite assurer l'adoption de la loi électorale, l'inscription des candidats, l'impression des bulletins de vote et leur acheminement dans les bureaux de vote, ce qui a représenté dans un pays aussi vaste que le Congo un défi logistique de taille. Surtout que pour les législatives, ce sont plus de 18.000 candidats qui étaient inscrits, impliquant que les bulletins de vote avaient la forme d'un bottin téléphonique !

Mais au-delà de cette réalité, le fait est qu'en amont des élections, aucun observateur n'a eu l'occasion de vérifier quoi que ce soit. Pire, le nettoyage du fichier électoral a été réalisé par la seule Commission électorale nationale indépendante (CENI) qui a publié la loi sur la répartition des sièges dès août 2011, sans que le nettoyage du fichier ait été terminé. Or la constitution des fichiers électoraux a évidemment un impact direct sur la régularité des élections. Nombre d'observateurs se sont en effet étonnés a posteriori de constater que près de la totalité de la population katangaise avait participé au vote et que quasi tous avaient voté pour le président sortant Joseph Kabila. Par ailleurs, pas moins de 3,6 millions de doubles enregistrements d'électeurs auraient été constatés !



© Giampaolo Musumeci

L'observation des élections doit également prendre en compte ce qui se passe en aval du scrutin. Or les observateurs n'ont pas eu accès au centre de traitement des données, où seule la CENI a pu se rendre. Nombre de procès-verbaux de bureaux de votes furent en outre signés par d'autres personnes que celles habilitées à le faire.

Bref, les observateurs ont finalement pu observer ce qui se passait durant le scrutin, mais sans avoir accès à l'ensemble du territoire, ni à l'ensemble du processus en amont et en aval. Dans un tel contexte, aucun observateur ne pouvait être en mesure de dire si les irrégularités constatées avaient eu un impact sur l'ordre de l'élection, sachant que 3 millions de voix ont officiellement séparé les deux premiers candidats à la présidentielle, Joseph Kabila et Étienne Tshisekedi.

Un processus démocratique menacé ?

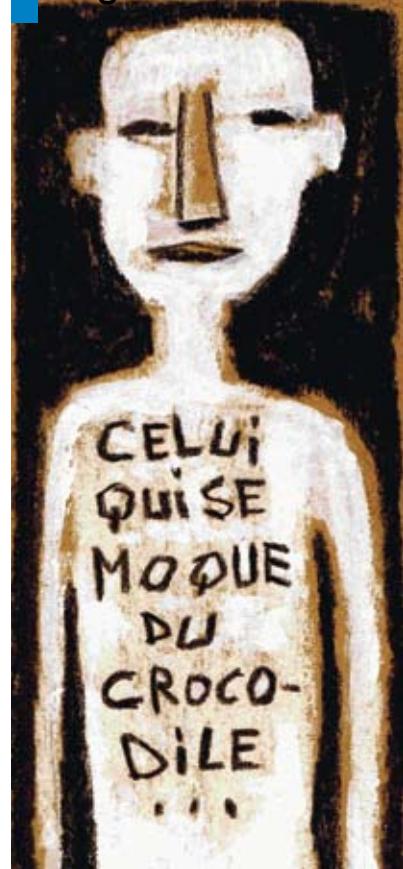
En 2006, la communauté internationale avait financé une bonne part de l'organisation des élections. Cela avait permis au Congo de tourner une page importante de son histoire, en renouant avec la démocratie pour la première fois depuis son indépendance.

« LES PROBLÈMES QUI ONT ENTOURÉ LES ÉLECTIONS ONT ENTACHÉ LA LÉGITIMITÉ DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE »

pendance. Cinq ans plus tard, les populations devaient bien constater que ces élections n'avaient pas débouché sur une amélioration significative de leur niveau de vie. Quant à la communauté internationale, elle était manifestement beaucoup moins motivée à mettre la main à la poche. Il en a résulté que le gouvernement congolais s'est engagé à financer 80 % du processus, avec les problèmes matériels que cela a engendré.

On ne peut à cette aune qu'avoir un sentiment de gâchis. Certes, ces élections ont bien eu lieu, mais les problèmes qui les ont entourées ont entaché la légitimité du processus démocratique. Le risque est grand que les populations locales, qui avaient déjà constaté que les élections n'engendraient pas de développement économique et social, estiment désormais qu'elles ne sont en rien le garant d'une véritable démocratie. Par ailleurs, la CENI sort complètement décrédibilisée de l'exercice. C'est d'autant plus préoccupant qu'au-delà des élections présidentielles et législatives, très médiatisées, les élections provinciales et locales n'ont toujours pas eu lieu. Ainsi, les autorités locales et provinciales continuent d'être nommées par le gouvernement central, ce qui implique qu'elles rendent des comptes à Kinshasa plutôt qu'aux populations locales. Sans l'organisation de telles élections provinciales et locales, les intérêts particuliers risquent de continuer à prendre le dessus sur l'intérêt général au Congo. Or la question reste posée : auront-elles enfin lieu et, si c'est le cas, à quelle échéance ?

agenda



© O. Wiamé

... n'a pas traversé la rivière » à Bruxelles

En 2003, deux hommes se rencontrent. L'un est camerounais, François Eboué, l'autre est belge, Guy Theunissen. Aujourd'hui, ils sont amis mais, pour en arriver là, il a fallu que chacun traverse la rivière, la vraie et celle que chacun, ils avaient dans la tête. Ce chemin est le sujet du spectacle dont le titre est un célèbre proverbe africain « Celui qui se moque du Crocodile n'a pas traversé la rivière ». Il y a dix mois, nous vous présentions dans ce même magazine ce projet théâtral créé à Ouagadougou et à Avignon.

En partenariat avec le CNCD-11.11.11 et La Vénérerie, nous vous invitons à découvrir ce spectacle aux Écuries à Watermael-Boisfort (Bruxelles) du 8 au 17 mars.

Infos & réservations : 0471/784.481
www.lavenerie.be
www.cncd.be/agenda

Le rationnement, c'est la guerre

Pincez-moi fort ! Yves Cochet, député Vert français, affirme que « si nous voulons conserver les valeurs de l'Europe, la transition passe par la planification concertée et les quotas d'énergie ». Il est zinzin le Cochet ou quoi ? Cohn-Bendit, merde ! Contrôle tes troupes ! Il n'a pas lu le traité constitutionnel européen, Cochet ? Les valeurs de l'Europe, c'est la concurrence libre et non faussée et le catholicisme... Enfin, je ne me souviens pas des termes exacts, peut-être que c'est le catholicisme libre et non faussé et la concurrence, bref.

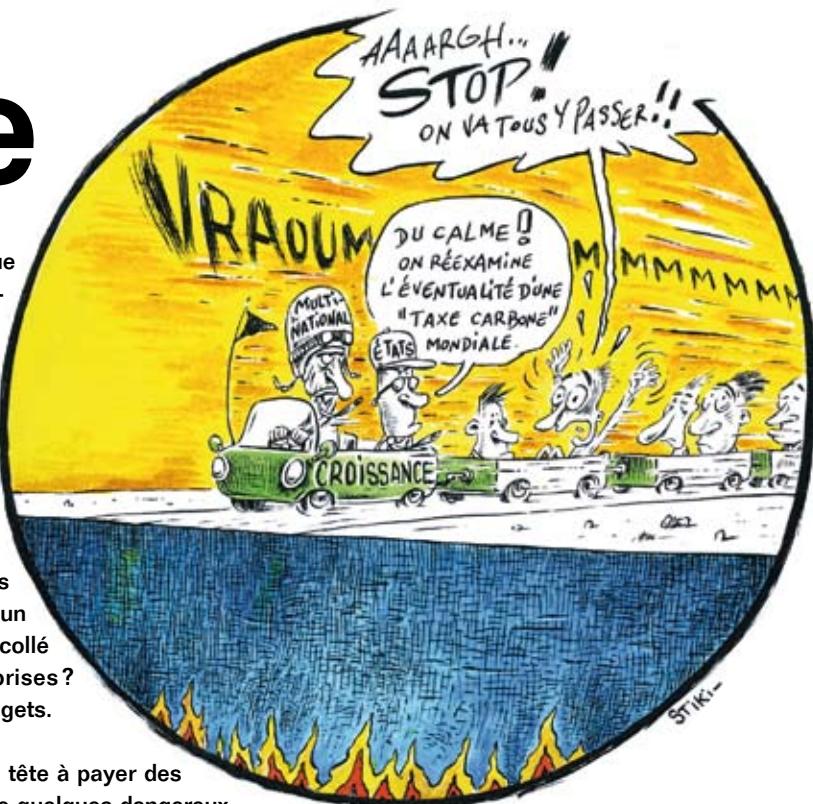
Le pire, c'est que c'est contagieux. Jusqu'aux États-Unis : des chercheurs de l'université de Princeton proposent de fixer un « quota individuel d'émission de CO₂ ». Ils ont du cambouis collé aux méninges ? Qui finance cette université ? Des entreprises ? Eh bien, qu'est-ce qu'elles attendent pour leur couper les budgets.

Je m'emporte, c'est vrai... Mais bon, on ne se casse pas la tête à payer des chercheurs qui eux trouvent ce qu'on leur demande, pour que quelques dangereux psychopathes foutent tout par terre. Aux grands maux, les grands remèdes. On a déjà souvent utilisé l'argument de la guerre pour réduire à néant le discours de ceux qui réclamaient le droit de protéger les secteurs vitaux d'une société. Et ça décape grave : « Vouloir protéger, c'est du protectionnisme (insister sur le « isme », ça fait toujours froid dans le dos), le protectionnisme amène le repli sur soi, la guerre et le totalitarisme ». Face à cette lubie de mettre des quotas et donc de rationner, il suffit d'appliquer le même principe : « C'est pendant la guerre qu'on a appliqué le rationnement, donc le rationnement, c'est la guerre ». Après cette petite ritournelle, ça ne mouffe plus beaucoup chez les alters, anti et autres indignés.

Vous allez me dire que c'est un peu court comme argumentaire. Je vous répondrai que pour détourner l'attention du rationnement, rien de tel que l'écran de fumée de la taxe carbone. Les grands médias ont réussi à la rendre sympathique. Pour rappel, le rationnement impose aux gros consommateurs, donc aux riches, de stopper la gabegie. Or, la gabegie, c'est la vie (c'est de moi !). La taxe carbone, elle, frappe tout le monde de façon juste, 50 € sur le chauffage et 0,25 € sur mon billet d'avion. En fait c'est plus cher pour ceux qui ont moins bien isolé leur logement, mais ce n'est que justice, ça leur apprendra aux pauvres ! Ça s'appelle l'internalisation des coûts. Mais surtout cette taxe est sympathique parce que « les méchants » n'en veulent pas. En effet, les Chinois la rejettent, et les extrémistes américains ne veulent même pas en entendre parler puisque le réchauffement n'existe pas.

S'il vous plaît, disputons-nous, donnons-nous des noms d'oiseaux au sujet de cette taxe carbone. Les débats possibles sont infinis : le taux de la taxe, la date d'application, l'appliquer tout seul ou tous ensemble, avec ou sans secteurs exemptés et puis surtout quelle utilisation faire des revenus de la taxe. Cela devrait nous occuper pour au moins deux décennies. Lorsque tout l'espace public sera occupé par ces discussions, on aura toutes les chances que l'idée de rationnement n'ait pu être entendue.

Alors ?
Merci qui ?



Moins polluer plutôt que compenser !

Si, dans un cadre d'une politique globale, la fiscalité sert à modifier les comportements et doit en principe permettre de mobiliser des moyens pour financer la transition vers un autre modèle de développement, les projets de taxe carbone, aussi beaux semblent-ils sur papier, ne s'attaquent pas aux racines du mal, à savoir les combustions d'énergies fossiles.

En fait, il vaut mieux polluer moins que « compenser » notre pollution tout en continuant sans se poser de questions. Il est, par exemple, préférable de moins prendre l'avion que de compenser nos émissions en finançant des grands projets de plantation d'arbres. Il faut donc réduire nos émissions de gaz à effet de serre chez nous et ne pas croire aveuglément que le marché du carbone, ce mécanisme issu du Protocole de Kyoto qui permet d'échanger des droits d'émission de gaz à effet de serre, sera régi par une main invisible plus efficace que sur d'autres marchés internationaux.



Pour le Sud, avec 11.11.11 aux 20km de Bruxelles

Le dimanche 27 mai 2012 dès 10h du matin, la 33^e édition des 20km de Bruxelles sera lancée au Cinquantenaire. Événement sportif incontournable du printemps, les 20 km de Bruxelles sont aussi devenu au fil des ans un rendez-vous de la solidarité. 30 000 personnes sont attendues, parmi lesquelles, et pour la première fois, une équipe de coureurs 11.11.11 ! Nous vous proposons de nous rejoindre et de nous soutenir.

Comment participer?

- **Courir.** Portez nos couleurs lors des 20km. Inscrivez-vous d'ici le 12 mars et faites-vous parrainer.
- **Parrainer.** Parrainer un coureur ou l'équipe 11.11.11. L'ensemble des dons récoltés seront intégralement reversés aux projets de développement 11.11.11.
- **Mobiliser.** Informez vos amis, motivez vos collègues, touchez-en un mot à votre employeur, activez vos réseaux. Soyez parmi les pionniers dans cette aventure. Aidez-nous à donner vie à la première équipe de coureurs solidaires 11.11.11.

Notre objectif

Rassembler 3.000 euros pour les projets de développement en Amérique latine, en Asie et en Afrique !

Infos pratiques

Mode d'emploi, inscriptions et parrainage en ligne sur
www.cncd.be/20km


**11.11.11 aux 20km
de Bruxelles**
venez courir pour le Sud